

Je jette moins, je pense à demain !

Lettre d'information de la Communauté de Communes Rives de Saône



Rives de Saône  
Communauté de Communes



## Expérimentation biodéchets



L'expérimentation de collecte des biodéchets est reconduite !

Les 10 biobornes implantées sur le territoire depuis décembre 2019 restent donc à disposition des usagers !

Rejoignez l'aventure et demandez votre **kit gratuit de biocompostage** dans les locaux de la CCRS à Echenon !

Le réassort de sacs kraft est également disponible à l'accueil d'Echenon !

## FACTURE DE LA REDEVANCE INCITATIVE : DE NOUVELLES MODALITES DE PAIEMENT

**Pour faciliter le paiement de la redevance incitative, voici les nouvelles procédures de paiement :**

**ATTENTION** nouvelles modalités de paiements : **plus d'encaissement en Trésorerie de Seurre !**

- Paiement en **espèces dans la limite de 300 €** ou en carte bancaire : auprès d'un **buraliste** (Seurre ou St Jean de Losne)

- Par **internet** via TIPI : [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr)

- Par **virement bancaire** sur Banque de France ; IBAN : FR03 3000 1001 83F2 1900 0000 015 ; BIC : BDFEFRPPCCT

- En **chèque bancaire** ou **TIP** à adresser au centre d'encaissement de Lille : CENTRE D'ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES 59885 LILLE CEDEX 9

- Par **prélèvement automatique** : fournir un RIB + contrat de prélèvement

Vous pouvez télécharger les documents sur le site de la collectivité :

onglet déchets --> téléchargement. Il vous faudra obligatoirement vous munir d'un **mandat de prélèvement SEPA** et d'un **règlement de prélèvement semestriel ou mensuel** accompagné d'un **RIB**.

Ou vous rendre, muni de votre **RIB**, à l'accueil de Seurre ou d'Echenon et remplir les documents sur place.

**Pour les prélèvements mensuels, les dossiers doivent être faits avant le 31 décembre.**

Depuis décembre 2019, **15,28t** de déchets alimentaires ont déjà été collectés !





## LE RECYCLAGE DU TEXTILE

C'est le temps du grand ménage d'automne ! Parmi tous les indésirables, une personne jettera en moyenne 11 kg/an de déchets textiles, de linges et de chaussures aux ordures résiduelles. Pour réduire ce chiffre en se désencombrant, rien de plus simple : les bornes textiles ! De nombreuses sont implantées sur le territoire !

**Attention néanmoins, les textiles doivent être déposés propres et secs contenus dans un sac bien fermé puis placés dans la borne !**



## L'ASTUCE PREVENTION DE NOËL

Chaque fin d'année est le moment parfait pour offrir du chocolat ! Cet indispensable de sous le sapin cache aussi un lourd secret, pas si secret que ça : les déchets ! Qui n'a jamais offert une boîte de chocolat qui contenait autant de déchets papier et plastique que de chocolats ? Et si cette année, on changeait les choses ?

Pour faire fonctionner les commerces de proximité, tout en limitant les déchets, pourquoi ne pas apporter un tup en boutique pour ensuite répartir les chocolats dans des bocaux décorés !?

La Communauté de communes vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année !



## LA DECHETTERIE DE BRAZEY FAIT PEAU NEUVE

La déchetterie de Brazey-en-Plaine, fermée depuis le 19 octobre dernier, est actuellement en travaux. Ces derniers, qui dureront jusqu'à l'été 2021, permettront son extension ainsi que sa mise aux normes.

En attendant sa réouverture, les horaires des déchetteries de Saint-Usage et Laperrière-sur-Saône sont aménagés en conséquence.

Vous pourrez ainsi vous rendre à :

- **Saint-Usage**

Le lundi et le jeudi de 14h à 17h, le mercredi, le vendredi et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

- **Laperrière-sur-Saône**

Le lundi de 14h à 17h et le mercredi et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

## Réduc'Saône la newsletter

La com'com se dote d'un nouveau média pour partager toujours plus : Une **newsletter** !

Pour vous y abonner, rien de plus simple :

Inscrivez-vous par mail sur [infodechets@rivesdesaone.fr](mailto:infodechets@rivesdesaone.fr)

Ou par téléphone au numéro gratuit 0 805 800 346



### ATTENTION !

De nombreux masques ont été retrouvés dans les bacs jaunes !

Nous vous rappelons qu'ils doivent être mis dans des sacs plastique fermés et placés dans la poubelle grise.

